

# LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET DES COLIS POSTAUX EN CÔTE D'IVOIRE 1960-1991

**Ignace KOFFI**

*Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains*

*Université Félix Houphouët-Boigny*

*massa.issan@yahoo.com*

## Résumé

*La poste en Côte d'Ivoire était une société d'Etat dont la vocation première fut d'assurer le transport de la messagerie et des marchandises. Messagerie et marchandises faisaient allusion aux cartes, lettres et documents administratifs, ainsi que divers colis qui entraient dans le cadre des compétences de l'administration postale. Le marché ivoirien insuffisamment exploité par l'unique opérateur national, l'activité de collecte, d'acheminement et de distribution des objets de correspondance fit l'objet depuis les années 1980, d'une concurrence de la part d'opérateurs privés financièrement nantis. Ce qui nous emmène à cet essai : qu'est ce qui attire les opérateurs dans la distribution du courrier et colis postaux en Côte d'Ivoire ?*

*Cette étude a pour objet d'inciter les pouvoirs publics à mettre plus de moyens à la disposition des entreprises publiques afin que celles-ci soient plus compétitives sur les différents marchés car avec la concurrence, la Poste de Côte d'Ivoire connut une décroissance de son activité névralgique.*

*Ce travail basé uniquement sur la recherche documentaire a également été enrichi par des échanges avec des responsables de l'Administration postale lors des réunions préparatoires de l'exposition sur le timbre-poste organisée en octobre 2019 par l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains et la Poste de Côte d'Ivoire. Comme résultats, la Côte d'Ivoire dispose d'une administration postale plus performante et prête à relever les défis du futur. Nous disons en fin de texte que le secteur de la distribution des colis et courriers postaux est un secteur en plein essor et suffisamment pas exploité.*

**Mots clés :** *courrier, colis, distribution, opérateur, marché*

## Summary

*The Ivory Coast Post was a state-owned company whose primary purpose was to transport courier and merchandise. Courier and Merchandise referred to cards, letters and administrative documents, as well as various parcels that fell within the remit of the postal administration. The Ivorian market insufficiently exploited by the single national operator, the activity of collecting, routing and distributing items of correspondence has been the subject since the 1980s, of competition from financially well-off private operators. . Which brings us to this essay: what attracts operators to the distribution of mail and postal packages in Côte d'Ivoire?*

*The purpose of this study is to encourage the public authorities to make more resources available to public enterprises so that they are more competitive in the various markets because with competition, the Post Office of Côte d'Ivoire experienced a decrease of its core activity.*

*This work, based solely on documentary research, was also enriched by discussions with officials of the Postal Administration during preparatory meetings for the postage stamp exhibition organized in October 2019 by the Institut d'Histoire, d ' African Art and Archeology and the Ivory Coast Post. As a result, Côte d'Ivoire has a more efficient postal administration ready to meet the challenges of the future. We say at the end of the text that the parcel and postal delivery sector is a booming sector and not sufficiently exploited.*

**Keywords:** mail, parcels, distribution, operator, market

## Introduction

Monopole exclusif de l'Office National des Postes, le courrier et les colis postaux concurrençaient à partir des années 1980 un autre genre de parcours, tant dans leurs gestions quotidiennes que dans leur distribution. La Poste de Côte d'Ivoire qui en détenait le monopole vit son activité principale être relayée par d'autres distributeurs. La distribution du courrier et des colis postaux qui généralement repose sur une organisation méthodique avec la mise en place d'un réseau de correspondance, de bureaux, d'agences et bien entendu de réseaux d'acheminement, connut une concurrence rude. Celle-ci fut hautement menée entre l'administration postale et des opérateurs privés. Selon l'un des administrateurs du service postal, ces derniers agiraient en toute illégalité (Fraternité Matin n°7955, 1991 :7). Ainsi, cette agitation dans le milieu nous interpelle en ces termes : pourquoi le secteur de la distribution du courrier et des colis postaux attire-t-il de nombreux opérateurs ?

L'année 1960 pour notre étude constitue la prise en main par les nouvelles autorités ivoiriennes des entreprises des Postes et Télécommunications. Cette nouvelle gérance eut un impact sur les activités de l'entreprise qui subit quelques années plus tard, plusieurs transformations. Ces mutations se sont poursuivies jusqu'en 1991, date à laquelle les deux entreprises que sont les Postes et Télécommunications subirent les effets de la politique de privatisation ; chacune désormais étant appelée à faire chemin seul. En ce qui concerne la Poste, c'est le 15 mai 1991 que le service public de la poste fut transféré à la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Épargne (SIPE) (Jeune Afrique économie, 1996 :423). C'est également en 1991 que le secteur du courrier express en Côte d'Ivoire prit de l'ampleur à telle enseigne que même la presse locale s'y intéressa.

Notre étude repose sur une recherche documentaire. Celle-ci nous a permis de disposer d'informations importantes, surtout aux archives nationales où des numéros du quotidien pro gouvernemental Fraternité Matin, en cours de l'année 1991 en firent écho. Nous nous sommes servis également de l'agenda de l'année 1994 de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Épargne qui nous a été remis par la Direction générale de la Poste de Côte d'Ivoire lors de nos recherches. Il en est de même pour les sources de première main de Constant

Bouerat, à l'époque administrateur des services des Postes et Télécommunications.

Notre étude insistera en un premier temps sur le monopole postal avec les acquis de cette entreprise (1) ensuite, nous parlerons de la déloyale concurrence menée sur le marché par les nouveaux arrivants et leur innovation (2), enfin, la compétitivité du marché ivoirien sur le plan de la distribution des courriers et colis postaux (3).

## **1. le monopole postal**

Parler de monopole postal revient à rappeler le privilège réservé à l'administration postale.

### ***1.1. la première mission de la poste de Côte d'Ivoire***

L'administration postale depuis sa création s'est assurée sans concurrence le transport :

- des plis expédiés pour le service de l'Etat ;
- des lettres particulières cachetées ou non quel que soit le poids ;
- des paquets et papiers n'excédant pas le poids de 1000 grammes (Direction des Services d'Enseignement, 1980 :4).

Une approche plus récente de la définition de ce monopole se traduit en ces termes : « la poste en Côte d'Ivoire est une société d'Etat qui assure le transport de messagerie (lettres, cartes, documents,) et de marchandises » (fr. wikipedia.org/wiki /la-poste-cote d'ivoire). Avoir le monopole dans un domaine industriel ou commercial revient impérativement à dire que l'on dispose de moyens conséquents en personnel, matériels, finances et également d'une stratégie de gestion. La mission de collecte et de distribution des objets de correspondance vouée à l'administration postale, repose de ce fait sur des principes fondamentaux inscrits dans le code postal.

### ***1-2. la distribution du courrier et des colis postaux***

La politique de l'Etat ivoirien en matière de rayonnement de l'administration postale s'est appuyée sur l'implantation dans les différentes localités du pays, de plusieurs bureaux. Déjà en 1960, le pays disposait de 75 bureaux de postes dont plus d'une cinquantaine assurait un service complet (Kafoumba, 1975 :482). En 1975, le territoire ivoirien était couvert par 192 bureaux de postes dont 93 bureaux de plein exercice (Bouerat, 1975 :36). Cette progression en ce qui concerne l'implantation des bureaux de poste à travers le pays dénote la volonté des autorités à rapprocher le service postal des populations. Cette politique qui a permis à l'administration postale d'être présente dans les différentes localités du pays a également servi et favorisé la distribution, plus rapide du courrier et des colis aux usagers. Cela fut possible

grâce à une infrastructure savamment élaborée et mise en place lors de la politique d'expansion des activités de la poste de Côte d'Ivoire. Cette responsabilité reposait sur :

- son réseau de contact ;
- son réseau d'acheminement ;
- son réseau de distribution.

L'administration postale dispose de différents moyens pour effectuer l'écoulement des correspondances. La distribution des courriers s'effectue soit au guichet des bureaux de postes, soit au moyen de boîtes postales. L'identification des rues et avenues de la ville d'Abidjan n'étant pas encore ancrée dans les mœurs, il ne fut pas aisé au début des indépendances (Bouerat, 1975 :41). Ce fut la même chose jusque dans les années 1980 où il était difficile de procéder à la distribution du courrier à domicile. Pour la transmission des correspondances, il y avait des liaisons intérieures et des acheminements internationaux. En 1961, le courrier automobile connut un essor et concurrença la voie ferrée. Il sillonnait les principales villes du pays afin de permettre aux usagers de disposer de leur dû. La voie ferrée quant à elle et jusqu'en 1975 convoya du courrier vers la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et le Niger. Le trafic intérieur fut également assuré par la compagnie nationale aérienne Air Ivoire. L'usage intensif de l'avion se fit également remarquer dans les acheminements internationaux. Chaque jour, les courriers à destination de la Côte d'Ivoire étaient acheminés vers l'Europe et vice-versa. Trois ou quatre fois par semaine, l'Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord, ainsi que le Moyen Orient et les Etats-Unis d'Amérique étaient également desservis (Kafoumba, 1975 :483). Le réseau de contact a considérablement évolué d'année en année car les dirigeants de la poste ambitionnaient de faire de leur structure une entreprise de référence.

Quant à la distribution des courriers et colis postaux à travers le pays, différents réseaux d'acheminement étaient utilisés. Le plus utilisé était et demeure encore la voie terrestre avec pour la même période, 41 (quarante-un) lignes de courrier dont 15 (quinze) quotidiennes, 23 (vingt-trois) lignes de tri hebdomadaires et trois lignes mixtes. Outre la voie terrestre, il faut préciser que la voie aérienne fut beaucoup sollicitée. Elle a contribué et contribue toujours à desservir les villes de l'intérieur grâce aux vols de la compagnie aérienne nationale Air Ivoire. La multi nationale Air Afrique et d'autres compagnies aériennes desservaient l'étranger, surtout l'Europe et l'Amérique ainsi qu'une partie de l'Afrique. Enfin, il faut noter l'usage de la voie maritime, malheureusement moins utilisée de nos jours avec un trafic dont les échanges s'effectuaient une ou deux fois par mois (Sipe, 1994 :n. p.).

*Document 1 : un avion débarquant courrier et colis postaux*



Source : la Poste de Côte d'Ivoire (document timbre-poste, 1977)

Comme nous l'avions mentionné, l'avion fut et demeure l'un des moyens par lequel les colis et courriers postaux sont distribués à travers le monde. Il a joué un rôle déterminant dans le transport des correspondances. Son usage a facilité les longs courriers et permis aux abonnés d'être en possession de leurs colis en un temps record. Sur ce document, nous voyons l'un des avions de la multi nationale Air Afrique en plein débarquement de courrier.

## **2. une concurrence déloyale**

Malgré une minutieuse organisation de l'administration postale de la Côte d'Ivoire, malgré l'existence d'un code postal, des difficultés sont apparues dans la distribution du courrier.

### ***2.1. La concurrence locale***

En dépit de l'existence d'un monopole, il fut difficile pour l'administration postale de disposer d'un regard régulier sur l'activité de distribution du courrier et des colis postaux en Côte d'Ivoire. Depuis l'apparition de ce nouveau système de transmission des correspondances en terre ivoirienne, nombreuses sont les personnes qui faisant fi de l'existence de la poste, utilisent des créneaux parallèles. Il est plus aisé de se rendre à la gare routière de sa localité et de remettre à un parent en partance pour le village ou au conducteur bien connu dans l'entourage, une lettre ou un colis : cette « commission » comme l'on l'appelle dans le jargon ivoirien arrivera à bon port et sera remis main à main au destinataire. Cette occasion aurait pu être une opportunité d'affaires pour l'administration postale ; non seulement, courriers et colis postaux sont acheminés par cette voie à l'intérieur du pays, mais cette activité est également menée de l'extérieur en direction de la Côte d'Ivoire et vice-versa. Les voyages en direction des pays frontaliers et également vers des pays comme le Niger, le

Togo et le Benin, ainsi que le Nigeria doivent être mis sous le contrôle de l'administration postale. Le flux important du trafic de personnes et de marchandises entraîne nécessairement un échange important de courriers, de documents qui auraient pu être soumis à l'autorité de la Poste. Les responsables de l'administration postale dont nous avons eu recours pour certains points de cet article en sont conscients et y travaillent afin de trouver une solution.

## ***2.2. Les nouveaux opérateurs***

Au cours de l'année 1991, l'on dénombrait en Côte d'Ivoire, une quinzaine d'entreprises exerçant dans le domaine de la distribution du courrier express. En 1982, le premier opérateur privé en matière de distribution de courrier s'implanta en terre ivoirienne, précisément à Abidjan. (*Fraternité Matin* n° 7999, 5 Juin 1991 :13). Dès cet instant, le marché de la distribution du courrier fut partagé avec l'Office Nationale de la Poste (ONP) qui jusque-là en détenait l'exclusivité ; une exclusivité bien énoncée à l'article premier du journal officiel du 27 janvier 1977 (*Fraternité Matin* n° 7955, 10 avril 1991 :7).

D'ailleurs cette concurrence n'a pas du tout été bien accueillie par les agents de la Poste de Côte d'Ivoire qui sentaient la menace d'une récession imminente de leurs activités. Les propos de M. KOUA Kacou Gilbert, alors chef du département de la Production à l'Office National de la Poste (ONP) en sont une illustration : « la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier sont du ressort de l'administration postale. En plus l'ONP n'a jamais délivré d'agrément à aucune entreprise de courrier cde la place ».

Et pourtant, ces différentes entreprises exerçaient au vu et au su des autorités administratives du pays sans être inquiétées.

**Tableau n° 1 :** Les nouveaux opérateurs dans la distribution du courrier et colis postaux

<b>DENOMINATION</b>	<b>SPECIFICITE</b>	<b>LOCALISATION</b>
SIEMENS	Poste express internationale	Abidjan
DHL	Poste express internationale	Abidjan
Jet Service	Poste express internationale	Abidjan
Continental Express	Poste express internationale	Abidjan
SAGA Express	Poste express internationale	Abidjan
TNT	Poste express internationale	Abidjan
Universal Express	Poste express internationale	Abidjan
N'TAC Service	Poste express internationale	Abidjan
AFCO	Poste express internationale	Abidjan
CETEX	Poste express internationale	Abidjan
CODITRANS	Poste express internationale	Abidjan
CNX	Poste express internationale	Abidjan
MORY	Poste express internationale	Abidjan
INTER Doc	Poste express internationale	Abidjan
Document Express	Poste express internationale	Abidjan
AIR Ivoire Express	Poste express internationale	Abidjan

Source : tableau réalisé à partir des données en notre possession

Comme nous le voyons sur le tableau 1, plus d'une quinzaine de nouveaux opérateurs animent le secteur de la distribution des colis et courriers postaux en Côte d'Ivoire. Ils sont tous basés à Abidjan, la capitale économique du pays et s'intéressent plus au marché international. Leurs activités étaient

particulièrement dirigées vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique. L'apparition et la multiplicité de ces sociétés eurent un impact considérable sur le secteur. Le premier aspect positif fut la réduction considérable des délais d'attente dus à la simplification du temps de remise, chacun ayant son créneau de distribution. En effet, le secteur connut un engouement suscité par l'esprit de compétitivité avec des slogans accrocheurs. Pour disposer de la présence sur les autres concurrents, chaque entreprise mit en place sa propre stratégie de conquête du marché : rapidité, sécurité, sérieux, efficacité, rentabilité et compétitivité furent les maîtres-mots de cette avalanche commerciale. La Poste ivoirienne ne s'est pas contentée de subir cette sombre réalité de la concurrence déloyale qu'elle subissait. Au contraire, elle décida de confirmer sa réputation de leader national par des innovations. De ce fait, face à cette évidente rivalité, l'administration postale ivoirienne, décida de faire mieux en affûtant elle aussi sa stratégie. Celle-ci consista en :

- la réduction du temps d'attente ;
- la multiplication des points de contact ;
- l'informatisation de son système de gestion afin de réduire la paperasse ;
- la création d'une entreprise de distribution des colis et courrier à domicile.

Ces innovations ont permis à la Poste de Côte d'Ivoire de disposer à son tour d'un service compétitif et plus performant. Cet élan lui donna plus de préhension et de moins subir les conséquences de la concurrence pour récupérer une partie du marché qui lui échappait. Elles ont également soutenu le renforcement de la compétitivité et de la qualité de services postaux.

### **3. Un secteur en plein essor**

Avec l'arrivée des nouveaux opérateurs sur le terrain, la pratique du métier de distributeur de courrier et colis postaux connut de nouvelles applications.

#### ***3.1. Un marché compétitif***

Si auparavant, il incombait à l'utilisateur de se rendre dans un bureau de la Poste de Côte d'Ivoire pour le dépôt et le retrait de son courrier ou colis, ce fut différent avec les nouveaux opérateurs qui n'hésitaient pas pour certains à exploiter le sillage de la Poste de Côte d'Ivoire. Le ramassage du courrier ou autres documents se faisait maintenant à domicile et même au bureau par l'opérateur mandaté, à la demande du client. Le dépôt pouvait également se faire selon la volonté du client dans une agence de son choix. Dès lors, l'on parla de courrier express, c'est-à-dire un courrier dont l'acheminement se fait en un délai de prouesse, contrairement aux latences classiques. Subséquemment, les longs délais de livraisons devinrent de vieux souvenirs. Les 12 (douze) heures de courrier Abidjan-Paris et dans le sens contraire furent radicalement réduites ; il en fut de même pour les 48 (quarante-huit) heures

entre Abidjan et New-York et vice-versa. Avec les nouveaux opérateurs, le colis, une fois réceptionné subit un traitement et est acheminé à l'aéroport pour un embarquement immédiat. Le bureau de destination quant à lui, informé de l'arrivée des plis, alerte ses coursiers qui attendent le débarquement et un second traitement des colis pour la livraison finale dans les heures qui suivent. Le courrier ou colis est remis soit en mains propres, soit à un mandant avec un acquit à l'appui. (Fraternité Matin n°7955, 10 avril 1991 :6).

Le marché international étant le premier à être exploré, il n'en demeura pas moins que les nouveaux opérateurs assiégeaient le secteur local. Ils se donnèrent plus de moyens que l'entreprise nationale en outils de livraison. Dans cette course effrénée contre le temps et toujours à l'affût du gain, les nouveaux opérateurs firent de la recherche du client une bataille quotidienne qu'il fallut nécessairement acquérir. A l'automobile, d'autres moyens plus radicaux que sont les mobylettes, les motocyclettes firent leur apparition, créant du coup une révolution très remarquée sur le marché de la distribution. Ces engins par leur capacité à se faufiler entre les véhicules lors des embouteillages, permettaient aux nouvelles entreprises d'arpenter les différentes artères de la ville. Les nouveaux facteurs, reconnaissables à leurs uniformes frappés du logo de leurs employeurs, ralliaient quotidiennement les différentes communes de la ville d'Abidjan pour s'acquitter de leurs tâches.

### ***3.2. Un secteur attractif et rentable***

Apparemment, le secteur de la distribution des colis et courriers postaux semble juteux et de nombreux coursiers s'intéressent au marché ivoirien jusque-là insuffisamment exploité. Des opérateurs faisant fi du code postal qui octroie le privilège de la distribution des correspondances à la poste se sont invités sur le marché dans une concurrence déloyale, mettant ainsi en difficulté l'administration postale qui en tire une grande partie de ses revenus. Cette concurrence n'est pas seulement faite contre l'administration postale, mais entre les nouveaux opérateurs eux-mêmes. Exercer dans ce secteur nécessitait de gros moyens et seuls les plus habiles pouvaient s'en tirer à bon compte. Dans ce secteur de la distribution, la rapidité et la ponctualité étaient et sont toujours les principales constituantes de la profession. Ces entreprises de distribution ont eu le flair en investissant dans ce domaine sur le marché ivoirien, car il générerait assez de ressources. Rien que pour l'année 1990, le secteur de la distribution du courrier et des colis postaux, en l'occurrence le courrier express a engendré un chiffre d'affaires d'environ 10 (dix) milliards de francs CFA (Fraternité Matin n°7999, 5 juin 1991 :13).

*Tableau n°2 : quelques chiffres d'affaires de certaines sociétés de distribution*

<b>Dénomination</b>	<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>exercice</b>
<b>Mory</b>	<b>3 164 400 000</b>	<b>1989</b>
<b>CODITRANS</b>	<b>266 350 000</b>	<b>1989</b>
<b>Jet services</b>	<b>221 194 000</b>	<b>1989</b>
<b>DHL</b>	<b>846 650 000</b>	<b>1989</b>
<b>DHL</b>	<b>1 200 000 000</b>	<b>1990</b>
<b>Jet services</b>	<b>230 000 000</b>	<b>1990</b>

Source : tableau élaboré à partir des différentes données en notre possession

Comme nous le voyons dans ce tableau n°2, les chiffres d'affaires de certaines entreprises de distribution des correspondances se comptent en des centaines de millions de francs CFA, tandis que d'autres dépassent largement le milliard de francs CFA ; en 1989, Mory et Coditrans se partagent la somme de 3 430 750 000 (trois milliards quatre cent trente millions sept cent cinquante mille francs CFA) dont 3 164 400 000 f. CFA (Trois milliards cent soixante-quatre millions quatre cent mille francs CFA pour la première entreprise citée et 266 350 000 f. CFA( deux cent soixante-six millions trois cent cinquante francs) pour la seconde.

L'année 1990 connaît également la montée de deux (2) autres entreprises dont les chiffres d'affaires se situent entre la centaine de million de francs CFA et le milliard de francs CFA ; ce qui laisse insinuer que la première place n'est jamais acquise et conservée. Cela laisse sous-entendre que la concurrence est rude et qu'il faut rivaliser d'ardeur, d'astuce, d'ingéniosité pour acquérir et conquérir le marché. Ces concurrents furtifs sont loin de tolérer une perte de marché.

## **Conclusion**

Avec l'apparition sur le marché ivoirien de nouveaux opérateurs, le courrier express connu un engouement. A cette occasion, la Poste de Côte d'Ivoire perdit le monopole dans la distribution des colis et courriers postaux. Ces concurrents dotés de puissants moyens financiers et matériels permirent la réduction du temps de livraison et d'attente aussi bien au plan national qu'international. Faisant chaque fois preuve d'ingéniosité, ils ambitionnaient tous d'être sur le marché ivoirien, une virtuose de la distribution des correspondances. Ces nouvelles entreprises de la distribution des colis et courriers postaux, à l'instar de la Poste de Côte d'Ivoire ont également

participé à la vie politique et socio-économique du pays en générant emplois et richesse.

## Références bibliographiques

**Bouerat Constant** (1975), *Les postes et télécommunications de la Côte d'Ivoire des origines à nos jours*, tome 2, Abidjan.

**Edoukou Adou** (1991), « courriers express en Côte d'Ivoire, les coursiers privés se bousculent » in *Fraternité Matin*, n°7955, Abidjan.

**Fr. wikipedia .org**, *la poste Côte d'Ivoire* (consulté à plusieurs reprises en 2019 et 2020).

**Jeune Afrique économie** (1996) « Côte d'Ivoire, cap sur l'an 2000 » in *Jeune Afrique économie, hors-série*, Paris.

**Kafoumba Fadiga** (1975), *Structures et actions socio-économiques de la République de Côte d'Ivoire*, Service de Presse, Edition Information.

**Ministère des Postes et Télécommunications** (1980), *Service postale*, Abidjan, CREPTA.

**Service des Grandes Enquêtes** (1991), « courrier express, le DG de DHL pas d'accord sur le chiffre d'affaires » in *Fraternité Matin*, n° 7999, Abidjan

Sipe (1994), *Agenda*, n. p., Abidjan